



DAMAN for SMEs

Appui aux Institutions de Microfinance en Palestine pour une perspective économique et sociale aux populations les plus vulnérables par effet de l'occupation

Projet 2023/2025 CPJPO/MAEE : Vers la consolidation et l'autonomie de DAMAN

**Rapport provisoire d'étape pour les activités réalisées du 1^{er} janvier 2023 au 31 octobre 2023
Analyse des conséquences de la guerre à Gaza depuis le 7 octobre 2023**



Informations de contact :

Judeh JAMAL

Adresse : Immeuble Faramand, 2nd floor, Suite #
4, Al Irsal, Ramallah

Téléphone : +970-2-2964856/+970-2-2964856

Fax : + 970-2-2964857

JAWWAL : +972-598665111 / +972-525000017

Courriel : Judeh.jamal@damansme.ps

www.damansmes.ps

Michel LEGRAND

Conseil d'administration du CPJPO

Mail : michel.legrand@paixjuste.lu

Tél.: +352 691 43 64 43

95, rue des Maraîchers

L-2124 LUXEMBOURG

Grand-Duché de Luxembourg

Glossaire

ACADF: ACAD Finance

ASALA : ASALA for credit & development

CGS : Système de garantie de crédit

DAMAN : DAMAN for SMEs

EPCGF : Fonds européen/palestinien de garantie du crédit

MEI : Initiative du Moyen-Orient pour un système de garantie de crédit

IMF : Institutions de microfinance

MoNE : ministère de l'Économie nationale

MoU : Protocole d'accord

PA : Autorité palestinienne

PMA : Autorité monétaire palestinienne

REEF Finance : REEF pour la microfinance

SEPM : Système de gestion des performances sociales et environnementales

SHARAKAH : Réseau palestinien de microfinance

SIDA : Agence suédoise de développement international

SIDI : Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement

SPTF : Social Performance Task Force (groupe de travail sur les performances sociales)

TPO : Territoire palestinien occupé

Table des matières

1. Introduction :	4
La situation dans la bande de Gaza après le 7 octobre 2023 :	4
La situation en Cisjordanie :	5
2. Activités réalisées :	6
Encours du portefeuille des 3 IMFs dans les zones de Gaza et en Cisjordanie à la date du 31 octobre 2023 :	6
Rappel des défis liés au risque de crédit :	7
3. Résumé de la situation du fonds de garantie DAMAN au 31 octobre 2023 :	11
• Suites des évènements du 7 octobre : destruction quasi-totale du portefeuille en encours à GAZA :	12
• Destruction partielle du portefeuille en encours en Cisjordanie (en cours de vérification)	13
4. Rappel de la vision de DAMAN for SMEs , évolution de sa gouvernance et des activités en 2023: ...	13
4.1. Gouvernance et structure :	14
4.2. - Vision et mission	15
4.3. -Objectifs et résultats attendus	16
5. Enseignements, perspectives et stratégie d'urgence	18

1. Introduction :

L'année 2023 a été l'une des années les plus catastrophiques pour la Palestine, principalement dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre et les 60 jours qui ont suivi sous les attaques brutales de l'armée israélienne. La Cisjordanie et Jérusalem-Est ont été également confrontées aux mêmes actions militaires en particulier à Jénine, Tulkarem, Naplouse et d'autres régions de la Cisjordanie.

La situation dans la bande de Gaza après le 7 octobre 2023 :

Les événements récents et particulièrement graves qui affectent aujourd'hui la Palestine, principalement dans la bande de Gaza, ont conduit le Conseil d'Administration de DAMAN à rechercher des solutions d'urgence pour soutenir les portefeuilles de prêts des 3 IMF partenaires de DAMAN et ce, après plus de 60 jours d'attaques brutales et continues de l'armée israélienne contre les civils, qui se sont traduites par les conséquences suivantes :

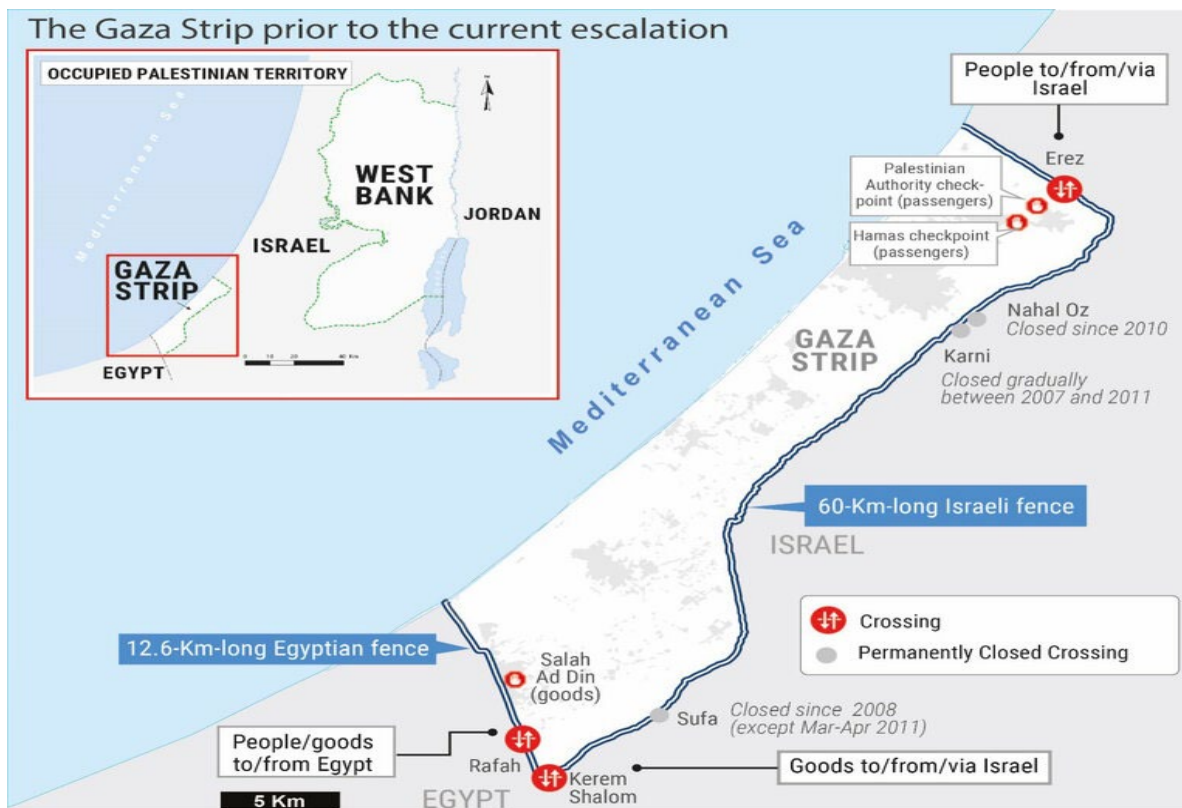
- 1- Plus de 16 000 Palestiniens tués, dont plus de 70 % d'enfants et de femmes.
- 2- Plus de 7 000 Palestiniens sous les décombres des maisons démolies
- 3- Plus de 45 000 Palestiniens blessés, dont une majorité de femmes et d'enfants.
- 4- Plus de 1,4 million de personnes forcées de quitter leurs maisons du nord vers le sud de la bande de Gaza.
- 5- Plus de 70% des appartements et des immeubles totalement ou partiellement détruits et plus habitables.
- 6- Les services de base tels que l'eau, la nourriture, l'électricité et les services médicaux sont rares et aucun intrant n'arrive dans la bande de Gaza.

Bien sûr, au sein de DAMAN, nous avons déjà bien compris que les effets de cette guerre dans la bande de Gaza ainsi que les attaques continues en Cisjordanie auront des conséquences à court et à long terme sur la situation sanitaire, sociale et économique des populations que nous servons.



La situation en Cisjordanie :

- 1- Plus de 260 Palestiniens tués et plus de 6 000 personnes blessées
- 2- Plus de 3 200 Palestiniens arrêtés et placés en détention administrative.
- 3- Tous les travailleurs palestiniens de Cisjordanie (environ 200 000) ne sont plus autorisés à retourner sur leur lieu de travail à l'intérieur des frontières de 1948 (tous les permis ont été annulés).
- 4- Le gouvernement Israélien déduit des impôts normalement remboursés aux autorités palestiniennes (AL MUQASSA) les montants versés à Gaza et aux autres prisonniers palestiniens ainsi que les charges pour les services de santé. L'Autorité palestinienne refuse en conséquence de prendre le montant restant, de sorte que les salaires du personnel de l'Autorité palestinienne sont aujourd'hui réduits à moins de 50 %.
- 5- La situation économique et sociale s'est considérablement détériorée depuis le 7 octobre 2023.



La population totale des territoires palestiniens occupés (TPO) est estimée à environ 5,2 millions d'habitants, dont 2,9 millions en Cisjordanie et 2,2 millions dans la bande de Gaza. Sur ce total, 47 % de la population (environ 2 millions de personnes) ont moins de 17 ans, ce qui signifie que la société palestinienne est une "société de jeunes", dont la plupart d'entre eux ont subi les effets de l'occupation illégale tout au long de leur vie.

Le nombre de ménages en Palestine est estimé à 919 000, la taille moyenne des familles étant de 5,1 personnes. Sur ce nombre, les femmes sont directement responsables d'environ 10,6 % des ménages palestiniens.

Au cours de l'année 2023, les partis d'extrême droite se sont multipliés en Israël, appelant à l'annexion de la zone C de la Cisjordanie à Israël, à la déportation des Palestiniens (de 1948 et de Cisjordanie), à la distribution d'armes pour les colons en Cisjordanie et à la reconnaissance de plus de 65 colonies positionnées sur les collines considérées comme illégales.

La mise en œuvre de la 2^{ème} phase du projet 2023/2025 par DAMAN for SMEs avec les 3 IMFs partenaires a été très affectée par toutes les raisons mentionnées ci-dessus. Malgré tout, DAMAN a réussi à mettre en œuvre le plan d'action prévu pour l'année 2023 comme le précise ce rapport d'étapes qui couvre les activités réalisées du 1er janvier 2023 au 31 octobre 2023 :

2. Activités réalisées :

Encours du portefeuille des 3 IMFs dans les zones de Gaza et en Cisjordanie à la date du 31 octobre 2023 :

31 october 2023	MFI	Total portfolio USD		guaranteed portfolio under DAMAN USD	
		Total Number	Total Portfolio	Total Number	Total Portfolio
Gaza	REEF	767	1942056	328	501240
	ACAD	225	473737	38	91610
	ASALA	694	1512538	342	583372
	S/Total GAZA	1686	3928331	708	1176222
	MFI	Total portfolio		guaranteed portfolio under DAMAN	
West bank	REEF	2600	15129324	348	1762364
	ACAD	3178	14480822	1222	2790639
	ASALA	2291	13259464	494	1047223
S/Total West Bank		8069	42869610	2064	5600226
TOTAL		9755	46797941	2772	6776448

Le nombre total de prêts accordés par les 3 IMFs et qui remplissaient au 31 octobre 2023 les conditions d'éligibilité au système de garantie de DAMAN était de **2772 prêts** avec un portefeuille total de **6776448 USD** cumulés pour l'ensemble des zones de Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est.

Avant la date du 7 octobre 2023, avant la destruction massive de Gaza par l'armée Israélienne, et ce conformément aux critères du projet CPJPO/MAEE, DAMAN for SMEs a émis des accords de

couverture de garantie avec les 3 IMFs partenaires pour un montant total de **370 000 euros (390 000 USD)** sur les bases de ressources suivantes :

- 1- **127 650** euros sur ses ressources financières de la phase 2 (tranche 1)
- 2- **242 350** euros sur le solde de ses ressources financières de la phase 1

DAMAN for SMEs avait donc signé, pour 2023, 3 protocoles d'accord (MOU) avec les 3 IMFs pour un montant de 130 000 USD pour chaque IMF.

RAPPEL : DAMAN for SMEs bénéficie de la reconnaissance légale de l'Autorité Palestinienne à travers les agréments qui lui sont délivrés par PMA (Palestinian Monetary Authority) et agit donc dans ce cadre pour émettre des accords de garantie.

C'est conformément à ce cadre légal mis en place par PMA, que les IMFs sont autorisées à ne pas provisionner les risques de portefeuille pour les prêts en souffrance (PAR >180 jours) à concurrence des montants agréés par DAMAN..

Cela représente des avantages très importants pour l'activité de microfinance :

- Cette non-provision du portefeuille permet automatiquement une augmentation des octrois.
- Des régions et des groupes cibles plus marginalisés ont ainsi été atteints.
- Des revenus supplémentaires ont été générés, qui peuvent être réinjectés dans les portefeuilles de prêts des trois IMFs l'année suivante.

Rappel des défis liés au risque de crédit :

Les institutions de microfinance sont confrontées à de nombreux risques qui menacent leur viabilité financière et leur durabilité à long terme. L'un des risques les plus graves est le risque de crédit, c'est-à-dire la probabilité d'une perte financière résultant d'un retard ou d'un défaut de paiement de la part de l'emprunteur.

La gestion du risque de crédit est essentielle pour maintenir la stabilité financière des IMF et garantir des octrois de crédits responsables aux emprunteurs. Elle implique une combinaison d'évaluation et d'atténuation des risques, ainsi qu'un suivi permanent afin de prendre des décisions de prêt éclairées.

Les défis liés au risque de crédit en Palestine sont influencés par divers facteurs économiques, politiques et sociaux. Parmi les principaux défis liés au risque de crédit en Palestine, on peut citer

- 1- Instabilité politique : le conflit israélo-palestinien en cours et l'instabilité politique dans la région peuvent avoir un impact significatif sur l'économie palestinienne et sur les emprunteurs des IMFs. Les conflits fréquents et les tensions politiques peuvent perturber les entreprises, affecter les décisions commerciales et conduire à une incertitude économique, ce qui rend difficile l'évaluation précise du risque de crédit.
- 2- Fluctuation des devises : L'utilisation de différentes devises peut entraîner un risque de change. Les fluctuations des taux de change peuvent affecter la capacité des emprunteurs à rembourser leurs dettes.

- 3- Une diversification limitée des activités : Une diversification limitée des activités peut affecter la stabilité des entreprises et leur solvabilité. Les IMF doivent essayer d'avoir des politiques de diversification (éviter la concentration dans un secteur ou un domaine particulier),
- 4- Taux de chômage et de pauvreté très élevés : Les taux élevés de chômage et de pauvreté en Palestine peuvent entraîner un risque de crédit accru, car les particuliers et les entreprises peuvent avoir du mal à rembourser leurs prêts en raison de revenus et d'opportunités économiques limités.

Les trois institutions de microfinance - ACAD, REEF et ASALA - ont développé dans ce contexte une approche efficace pour gérer et atténuer le risque de crédit :

- Les IMF ont des politiques et des procédures qui commencent dès la phase de souscription des prêts et de prise de décision, l'évaluation des différentes formes de garanties, l'évaluation des garanties pour assurer la fiabilité de ces garanties dans le temps, et se terminent par la phase de décaissement et de suivi des remboursements.
- Les IMF répartissent leur portefeuille de prêts entre divers secteurs d'activités.
- Les IMF ont mis en place un système de gestion efficace (logiciel de gestion de portefeuille Delta utilisé dans les 3 IMF) pour suivre la stabilité financière des emprunteurs tout au long de la durée du prêt.
- Les IMF évaluent et ajustent systématiquement les stratégies de gestion du risque de crédit par le biais d'examen réguliers, assurant ainsi un suivi continu du portefeuille.

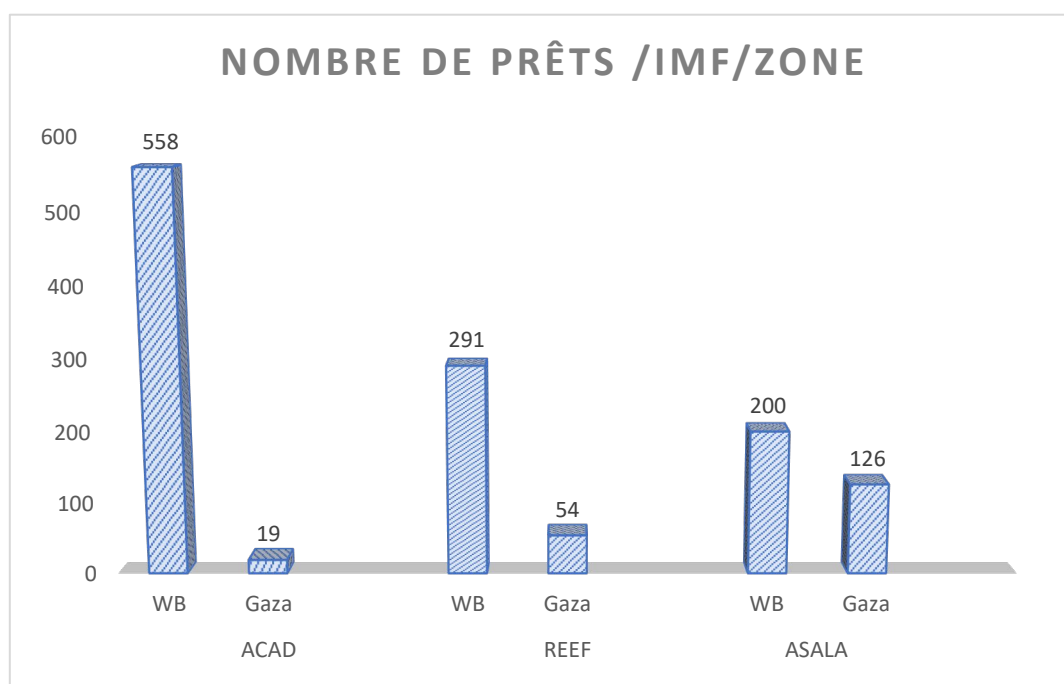
Ce rapport d'étape qui couvre la période de janvier 2023 à fin octobre 2023, se concentre sur la performance des trois IMF en prenant en considération les critères convenus de couverture de risque de portefeuille avec elles pour des prêts d'un plafond maximum 10.000 USD, d'une période de remboursement du prêt de 48 mois maximum et ce pour l'ensemble des territoires palestiniens.

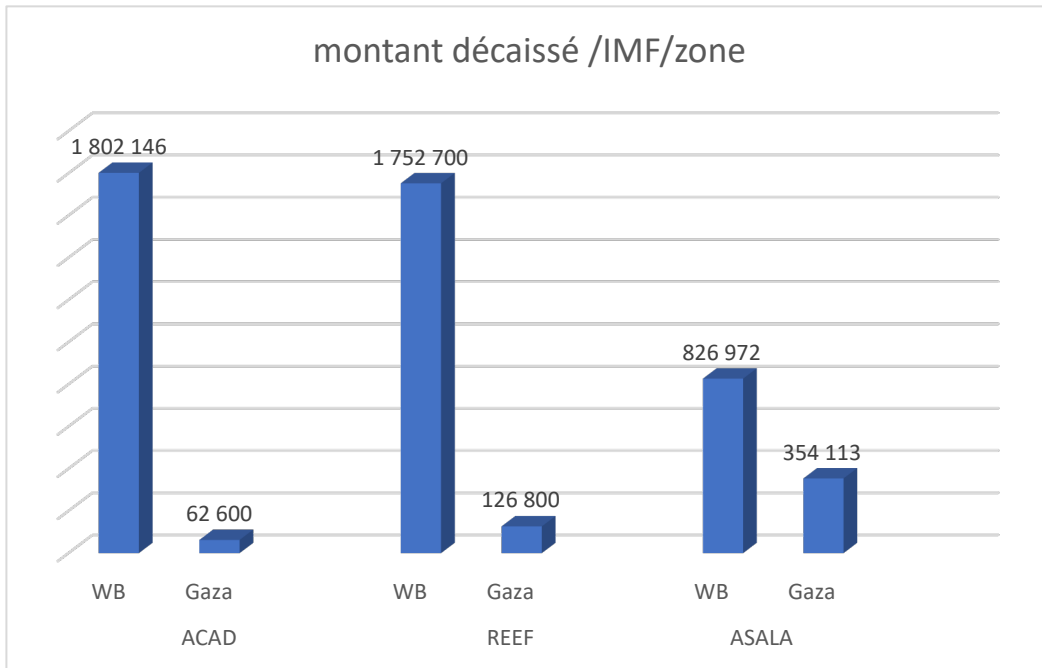
Sur ces bases, l'activité pendant cette période a été assez intense et de nombreux nouveaux prêts ont été décaissés entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 octobre 2023 :

Tableau N°1 : Nombre total de prêts décaissés par les 3 IMF du 1 er janvier 2023 au 31 octobre 2023 :

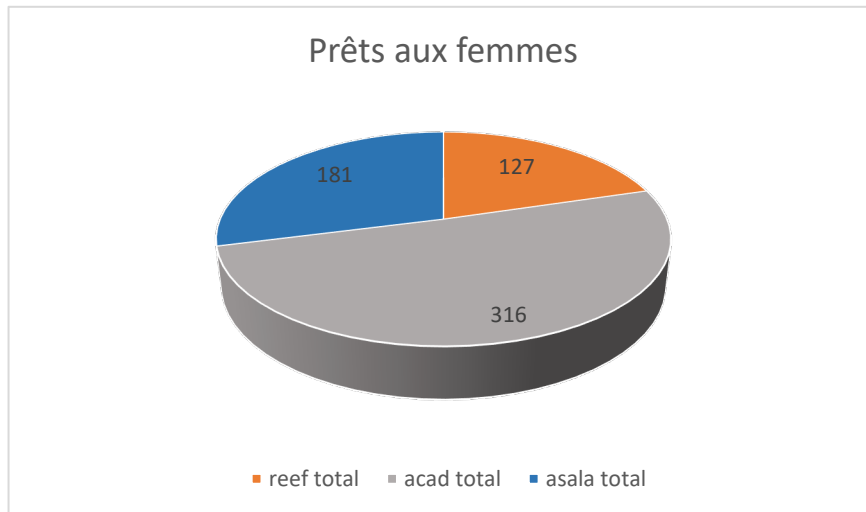
	ACAD			REEF			ASALA		
Janvier-octobre	WB	Gaza	Total	WB	Gaza	total	WB	Gaza	Total
Janvier	32	1	33	31	19	50	13	11	24
Février	48	6	54	32	9	41	26	12	38
Mars	55	3	58	25	22	47	32	19	51
Avril	57	2	59	23	0	23	18	7	25
Mai	57	0	57	34	0	34	22	9	31
Juin	63	3	66	27	0	27	26	20	46
Juillet	57	1	58	28	0	28	16	13	29
Août	91	2	93	36	0	36	24	9	33
Septembre	67	1	68	44	0	44	23	13	36
Octobre	31	0	31	11	4	15	0	13	13
total #	558	19	577	291	54	345	200	126	326
total en \$	2,104,846	71,100	2,175,946	1,816,900	198,700	1,768,800	897,853	433,199	1,331,052

Au total : 1248 prêts décaissés sur la période pour un montant de 5 275 798 US\$



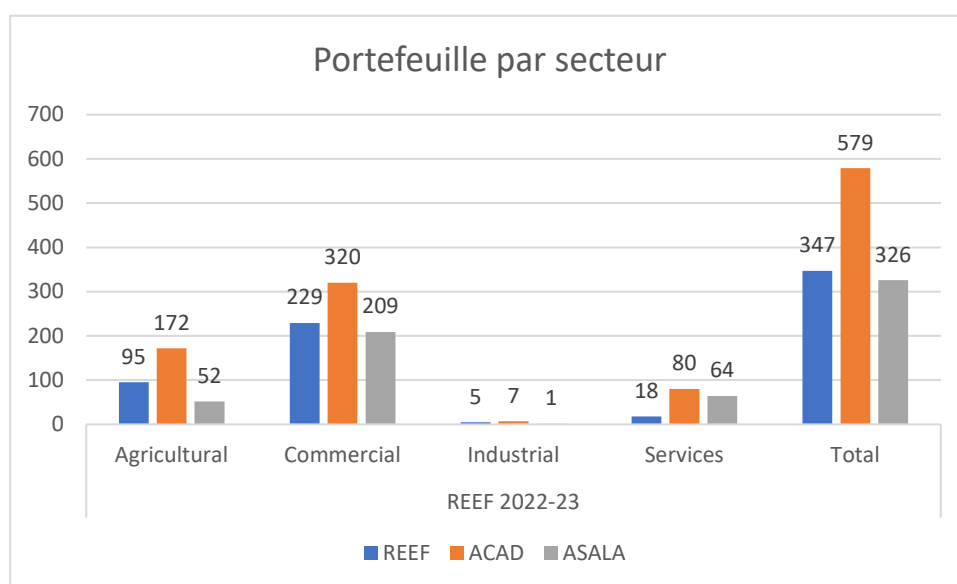


- Le pourcentage de femmes représente une moyenne de 55,35%.



- **Les principaux secteurs couverts d'activité :**

	Agriculture	Commercial	Industrie	Services	Total
REEF	95	227	5	18	345
ACAD	171	319	7	80	577
ASALA	52	209	1	64	326



3. Résumé de la situation du fonds de garantie DAMAN au 31 octobre 2023 :

- Rappel du montant accordé pour le fonds de garantie par le projet CPJPO/MAEE au cours de la Phase 1 (2020/2022) : 729 000 € (soit **834 512 US\$**)
- Cumul des compensations financières réellement décaissées aux IMFs sur les années 2020/2021/2022 : **10 343 US\$**

- Rappel du montant accordé pour le fonds de garantie par le projet CPJPO/MAEE au cours de la première année de la phase 2 (2023) : **127 650 €**
- Accords de couverture de garantie (MOU) en cours signés en 2023 avec les 3 IMFs (NB : MOU signés avant le 7 octobre 2023) : **390 000US\$**
- **Suites des évènements du 7 octobre : destruction quasi-totale du portefeuille en encours à GAZA :**

Compte tenu de la situation de guerre à Gaza ayant entraîné la destruction quasi-totale des outils de travail/production des petits entrepreneurs ayant bénéficié de prêts des 3 IMFs : proposition du Conseil d'Administration de DAMAN d'**indemniser en urgence une partie des pertes importantes sur les portefeuilles des 3 IMFs à GAZA** (NB : pertes globales estimées à près de 4 millions US\$ dont 1,2 million USD éligibles selon les critères des MOU signés avec les IMFs) : **proposition faite aux IMFs de leur accorder 750000USD d'indemnisation soit 250.000US\$ pour chaque IMF** (ces montants sont disponibles sur le fonds de garantie de DAMAN).

Ces montants seront décaissés par tranche aux IMFs sur base des rapports de suivi des montants dus non payés aux différentes dates d'échéances (NB : le système d'information et de gestion du portefeuille DELTA installé dans chaque IMF permet de suivre « en temps réel » ces informations).

NB : A noter que PMA (Palestinian Monetary Authority), compte tenu de la situation à Gaza, a autorisé les IMFs à décaler les échéances d'octobre, novembre, décembre 2023 et janvier 2024 des prêts en cours à GAZA au mois de février, mars, avril et mai 2024. Bien que des décalages d'échéances aient été effectués par les IMFs à la demande de PMA, cela ne signifie aucunement que les portefeuilles soient actifs.

Il existe beaucoup d'incertitudes sur la situation réelle sur le terrain et sur l'obtention de données et il existe beaucoup d'incertitudes également sur les recouvrements possibles même après ce décalage. Pour les IMFs, il est donc plus prudent d'enregistrer des pertes (certaines éventuellement déjà avérées) ou des provisions sur l'exercice 2023 afin de ne pas déplacer les défaillances attendues de 2023 à 2024.

A ce stade, les IMFs ont majoritairement décidé d'enregistrer sur l'exercice 2023 des provisions sur Gaza en supposant une défaillance de 100 %. En effet, même après quatre mois, aucune d'entre elles ne voit comment certains remboursements seraient prochainement perçus sur la base de la situation actuelle.

En effet, il sera très difficile de faire des prévisions sur les montants qui seraient payés après ces décalages d'échéances car pour plusieurs IMFs, il n'y a aujourd'hui aucune information sur les emprunteurs à Gaza, voire même pas assez d'informations sur le

personnel de terrain (où sont-ils déplacés, dans quelle situation personnelle sont-ils ? etc...cf. témoignage d'ACAD Finance).

Il est très vraisemblable qu'aucun prêt en cours à Gaza ne sera jamais remboursé.

- Destruction partielle du portefeuille en encours en Cisjordanie (en cours de vérification) :

	Under Daman		NOT Under Daman	
	# of loans	outstanding balance	# of loans	outstanding balance
ACAD	21	27,587	12	\$94,841
REEF	5	11,159	17	\$85,316
ASALA	37	35,120	9	\$48,258
total	63	73,866	38	\$228,415

- Le nombre total de prêts non remboursés pour ASALA, ACADF et REEF comprend l'ensemble de la Cisjordanie dont les camps de réfugiés de Jénine gravement touchés par les attaques de l'armée israélienne en juillet 2023
- Le processus de vérification des demandes d'indemnisation par la société River (consultant externe indépendant contractualisé par DAMAN) est en cours. Le rapport final devrait être disponible d'ici la fin du mois de décembre 2023.
- Pour rappel, les coûts de vérification des prêts à risque non remboursés présentés par les IMFs n'avaient pas été inclus dans le budget du projet et seront couverts par le budget propre de DAMAN (100 USD TTC par dossier).

4. Rappel de la vision de DAMAN for SMEs , évolution de sa gouvernance et des activités en 2023:

DAMAN for SMEs est une société à but non lucratif créée pour fournir un système de garantie de crédit et qui vise à renforcer l'esprit d'entreprise en Palestine et ce dans le contexte très difficile lié à l'occupation israélienne.

DAMAN for SMEs a été enregistrée à Ramallah le 8 avril 2015 conformément au droit palestinien sous le numéro 562540039. DAMAN est agréé par PMA : Autorité Monétaire Palestinienne.

Rappelons que DAMAN for SMEs est issu d'un partenariat entre ACAD Finance, ASALA for credit & development et l'investisseur social français « Solidarité internationale pour le développement et l'investissement » (SIDI).

Sont également associés aujourd'hui à DAMAN : la société française « ON – Capital », nouvel actionnaire, ainsi que 3 membres professionnels indépendants et « New Vision », cabinet de conseil privé fournissant l'hébergement de DAMAN et agissant en tant qu'organe de conseil en gestion. L'IMF REEF Microfinance a également rejoint le programme en 2021 en tant que bénéficiaire mais non en tant qu'actionnaire.

DAMAN for SMEs agit comme un instrument de compensation financière pour les individus et les groupes vulnérables desservis par les trois IMFs (ASALA, ACADF et REEF) en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem-Est. Le programme de couverture de crédit de DAMAN for SMEs couvre les risques directement liés aux politiques et pratiques imposées par l'occupation israélienne illégale.

4.1. Gouvernance et structure :

En 2023, une nouvelle loi palestinienne concernant les sociétés à but non lucratif a été approuvée par le président de l'Autorité palestinienne. DAMAN for SMEs a donc dû adapter sa gouvernance en 2023 pour se mettre en conformité aux nouvelles règles légales.

Il a donc été décidé d'augmenter à 7 minimum le nombre de membres au sein de l'Assemblée générale – et à 5 minimum le nombre de membres au niveau du Conseil d'administration. Une Assemblée générale extraordinaire s'est réunie en juillet 2023 pour procéder à ces différents changements.

L'assemblée générale de DAMAN est dorénavant composée comme suit suite à l'approbation d'une augmentation du capital de 15.000 dollars US (divisé en 15.000 actions) à 21.000 dollars US (divisés en 21.000 actions).

La nouvelle répartition du capital se présente comme suit :

	Nom de l'actionnaire	Numéro d'identification ou d'enregistrement	Nombre d'actions
1	On - Capital RCS	R.C.S (900-053-455)	5 000 actions
2	ACADF		5 000 actions
3	ASALA		5 000 actions

4	SIDI		5 000 actions
5	Maher Muhammad Sobeih Derbas	901116210	300 actions
6	Woroud Mousa Muhammad Abu Sobeih	851580548	300 actions
7	Nizar Nafez Muhammad Judeh	911535482	400 actions
	Total		21 000 actions

Le conseil d'administration est dorénavant composé des cinq membres suivants :

- 1) M. Dominique Lesaffre, représentant de On-Capital, en tant que **président du conseil d'administration**
- 2) M. Samir Barghouthi, représentant de ACADF Private Shareholding company Ltd en tant que **Vice-président**
- 3) Mme Rasha Qawasmi, représentante de ASALA Company for Development and Private Lending Ltd en tant que **Trésorier**
- 4) M. Jean-Baptiste Cousin, représentant de la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement), **Membre**
- 5) M. Nizar Nafez Mohammad Judeh est nommé **membre indépendant**.

4.2. - Vision et mission

DAMAN for SMEs croit en l'autonomisation socio-économique des Palestiniens comme outil de développement et se concentre sur certains segments de la population qui souffrent de taux de chômage et de pauvreté élevés, tels que les femmes, les jeunes diplômés, les petits agriculteurs, les coopératives et d'autres personnes vulnérables, pour lesquelles il est nécessaire de fournir et de faciliter des opportunités d'affaires aux entrepreneurs potentiels et donc le développement économique et social des communautés vulnérables de Palestine.

Afin d'encourager les investissements dans ces différents domaines, DAMAN fournit des garanties institutionnelles aux IMFs pour les protéger des effets des risques politiques sur leur portefeuille de clients.

4.3. -Objectifs et résultats attendus

L'objectif de **DAMAN for SMEs** est de contribuer à un accès durable aux services financiers fournis par les IMFs qui s'adressent aux micros et petits entrepreneurs vulnérables dans les zones à haut risque politique. En outre, DAMAN prend en compte les dommages subis par les emprunteurs en raison de l'occupation israélienne des territoires palestiniens, tant en Cisjordanie que dans la bande de Gaza et également les entrepreneurs résidant à Jérusalem-Est.

Daman for SMEs vise également à garantir la poursuite des activités des IMFs dans tous ces territoires (Gaza, Jérusalem-Est et dans les zones C), et à renforcer la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement et la réduction du chômage dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés.

Dans cette perspective, **DAMAN** poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Permettre aux IMF de maintenir leurs services financiers aux petits et micro-entrepreneurs qui sont vulnérables aux chocs politiques externes causés par les politiques et mesures illégales d'occupation israélienne ;
- Encourager les investissements dans les zones fortement touchées par l'occupation (petits et micro-projets générateurs de revenus) ;
- Favoriser les énergies vertes et la protection de l'environnement ;
- Améliorer les conditions de vie des familles pauvres ;
- Créer des emplois, par le biais de l'auto-emploi, en particulier dans les zones rurales et isolées
- Couvrir certains des risques spécifiques auxquels sont confrontés les clients vulnérables ;
- Renforcer les capacités des IMF en matière de microcrédit, de performance sociale et de questions connexes ;
- Travailler avec SHARAKAH (Plateforme palestinienne de la microfinance) et d'autres IMFs sur des questions de plaidoyer et de lobbying pour les IMFs.

Parmi ces objectifs, les résultats attendus sont les suivants :

- Résultat 1 : L'accès des personnes vulnérables aux ressources financières est favorisé par la création du fonds de garantie et la mobilisation de ressources ;
- Résultat 2 : Les IMFs membres de DAMAN ont été en mesure de fournir des services financiers aux entrepreneurs vulnérables qui sont exposés aux politiques israéliennes et aux mesures d'occupation illégale ;
- Résultat 3 : Les politiques et structures nationales de soutien qui répondent aux politiques internes et aux chocs politiques externes ont été formalisées grâce au soutien de DAMAN.

4.3. Ajustements réalisés au cours de la première année de la phase 2 (2023) pour ce qui concerne la coopération de DAMAN avec ses partenaires CPJPO et MAEE

DAMAN a accepté de mettre en œuvre les recommandations faites suite à l'évaluation de ses performances réalisée par Micro Finanza Rating (MFR), organisation de notation italienne spécialisée sélectionnée par le MAEE. DAMAN a été impliqué dans la révision des termes de référence utilisés et était d'accord avec le MAEE et le CPJPO pour cette sélection afin de réaliser cette évaluation sur une période de 4 mois en 2022 (dont une visite en Palestine) qui a permis de rencontrer toutes les parties prenantes de DAMAN.

Le développement d'un système de gestion des performances sociales et environnementales (SEPMS) a également été initié en utilisant une approche participative en étroite collaboration avec la SIDI, New Vision, les trois IMFs et un consultant international externe. Le SEPMS est en cours d'intégration au Système d'Information de Gestion DELTA (MIS : Management Information System) mis en place avec les 3 IMFs partenaires de DAMAN.

Pour la préparation de la phase 2 du projet et conformément aux recommandations de l'évaluation MFR, DAMAN a signé un accord avec un consultant palestinien pour développer et préparer un plan stratégique et financier triennal (2023-2025) mettant l'accent sur la durabilité de DAMAN.

Par ailleurs, DAMAN a contractualisé avec deux sociétés de conseil palestiniennes (River Company for Fair Development de Cisjordanie et Pioneers Consulting Company de Gaza) pour réaliser les analyses des créances impayées que soumettent les trois IMFs au système de couverture de risques de DAMAN.

Enfin, conformément aux recommandations de l'évaluation de MFR, DAMAN a sélectionné le cabinet d'audit Ernst & Young pour réaliser l'audit des comptes du projet.

DAMAN a reçu et bénéficié de plusieurs missions au cours de cette année 2023 :

- 1- Mission d'évaluation par la Cour des comptes palestinienne (Autorité palestinienne) entre mars et septembre 2023
- 2- Mission d'expertise réalisée par M. Dominique Lesaffre (Président du Conseil d'administration de DAMAN) en juin 2023 (dont rencontres de travail avec la direction de DAMAN, avec New Vision, avec les 3 IMFs et la tenue d'une réunion du Conseil d'Administration)
- 3- Mission technique réalisée en juillet 2023 par M. Christian Schmitz, conseiller technique du projet (Réunions avec les 3 directeurs des IMFs et New Vision, réunion du comité technique de DAMAN, visites sur le terrain)

Renforcement des capacités et suivi des activités

1. En raison de la situation actuelle, et compte tenu que le transfert du financement pour la première année de la deuxième phase a été retardé, cela n'a pas permis de mettre en œuvre l'intégralité des programmes en 2023.
2. La formation prévue pour développer les capacités du personnel des 3 IMFs en matière de gestion des risques, de gestion financière et de ressources humaines a été néanmoins développée en étroite collaboration avec SHARAKAH et sera réalisée dès que possible.

3. En collaboration avec la SIDI et le CPJPO et en étroite collaboration avec les 3 IMFs bénéficiaires de DAMAN (ASALA, ACADF et REEF), poursuite de la mise en place du système de gestion des performances sociales et environnementales (SEPMS) afin d'évaluer dans quelle mesure DAMAN, ASALA, ACADF et REEF remplissent leurs missions sociales et environnementales

4. **Le nouveau responsable du risque de crédit et du portefeuille a été recruté en octobre 2023 commencera dès que possible le diagnostic et l'analyse du renforcement des capacités pour les 3 IMFs.**

Structuration interne de DAMAN for SMEs :

1. **L'équipe de gestion** pour la mise en œuvre du projet est composée de :
 - Mme Mostaham Salameh (superviseur du projet) au nom du CPJPO.
 - M. Michel LEGRAND et Monique Langevin représentant le conseil d'administration du CPJPO.
 - M. Christian Schmitz, conseiller en micro finance au titre de CPJPO (expert SIDI)
 - M. Judeh Jamal, directeur général de DAMAN
2. La gestion quotidienne est assurée par le directeur général de DAMAN qui bénéficie d'un appui de la société de conseil New Vision pour l'hébergement logistique et certains aspects de gestion

5. _Enseignements, perspectives et stratégie d'urgence

- Les 3 IMFs ont été très affectées par les pratiques illégales israéliennes en 2023 dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.
- En octobre à Gaza, les bureaux des 3 IMFs ont été totalement endommagés et le personnel de Gaza a émigré du nord de Gaza vers le sud de Gaza. Le portefeuille des 3 IMFs a été endommagé à 100%.
- Le projet a pu néanmoins se réaliser malgré les multiples obstacles :
 - Contraintes de l'occupation israélienne pour empêcher la libre circulation entre les différentes parties du territoire palestinien
 - Les nombreux problèmes bureaucratiques de la part des autorités palestiniennes
- Le soutien du système de garantie de DAMAN for SMEs a permis d'éviter d'ajouter un nombre important de chômeurs sur le marché de l'emploi en Palestine malgré :
 - Que 100 % des activités génératrices de revenus ont été détruites dans la bande de Gaza
 - Que la main-d'œuvre de Cisjordanie a perdu son travail dans les zones de 1948
 - Que l'aide humanitaire est devenue de plus en plus nécessaire

Proposition de stratégie d'urgence :

Aujourd'hui, en réponse aux graves défis auxquels sont confrontés les Palestiniens et pour aider DAMAN et les trois IMF partenaires à s'assurer que la population reste viable, autosuffisante et pleine d'espoir, il est nécessaire de mettre en œuvre un plan d'urgence.

Il est prévu de mettre en œuvre les étapes suivantes :

- 1- **Le conseil d'administration de DAMAN propose aux 3 IMF de leur verser 750 000 USD d'indemnisation pour compenser une partie des portefeuilles perdus à Gaza, à titre d'aide d'urgence : soit 250.000US\$ pour chaque IMF (ces montants sont disponibles sur le fonds de garantie de DAMAN). Conformément aux recommandations précisées au point 3, ces montants seront décaissés par tranche aux IMF sur base des rapports de suivi des montants dus non payés aux différentes dates d'échéances (NB : le système d'information et de gestion du portefeuille DELTA installé dans chaque IMF permet de suivre « en temps réel » ces informations). Ces dispositions seront mises en œuvre conformément aux dispositions légales de PMA (Palestinian Monetary Authority).**
- 2- **DAMAN travaille sur une proposition d'urgence d'un montant total de 15 millions US\$:**
 - a. Un budget de 15 millions de dollars serait suffisant pour faire face à la situation d'urgence à Gaza,
 - b. Après la guerre, essayer de récupérer (en partie) le portefeuille de prêts de Gaza disparu pour les 3 IMF.
 - c. **Redémarrer un nouveau cycle d'activités génératrices de revenus avec d'anciens et de nouveaux emprunteurs potentiels à Gaza,**
 - d. Importance également d'avoir des réponses appropriées pour faire face à la situation politique de plus en plus risquée en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de victimes.
- 3- ***Cette proposition d'urgence aidera les trois IMF grâce à une compensation financière partielle à la suite de la destruction de 100 % de leur portefeuille dans la bande de Gaza (NB : chaque nouveau prêt accordé à Gaza devrait générer des opportunités d'emploi pour 1,5 personne, ce qui réduira le taux de chômage en maintenant progressivement plus de 3 000 emplois).***
- 4- ***Les 3 IMF récupéreront progressivement 50% de leurs portefeuilles en Cisjordanie (NB : une compensation de l'ordre de 50 % doit permettre de maintenir l'emploi pour environ 12 000 personnes dans les gouvernorats fortement influencés par les mesures israéliennes, tels que Jénine, Tulkarem, Naplouse et Jéricho).***
- 5- ***Les groupes cibles marginalisés, principalement les femmes, les agriculteurs et les jeunes, continueront à développer des activités génératrices de revenus sans dépendre de l'aide humanitaire.***
- 6- ***Aider les 3 IMF à continuer à travailler dans les zones à haut risque pour accomplir leur mission sociale et environnementale.***
- 7- ***Grâce à de nouvelles garanties, il sera possible de diminuer les « provisions » exigées par PMA et de permettre l'absence de poursuites judiciaires par les IMF à l'encontre des emprunteurs ce qui signifie moins de pression sociale et de difficultés, principalement pour les agriculteurs et les femmes.***

L'outil DAMAN reste le plus pertinent dans cette situation : " la raison d'être " de DAMAN est totale dans cette situation politique imprévisible de la Palestine, sous occupation illégale, et avec aujourd'hui, depuis le 7 octobre 2023, la destruction de la bande de Gaza.

C'est la fonction des Fonds de garantie qui est ainsi sollicitée. Etant donné le caractère exceptionnel des défaillances constatées, les soldes des fonds de garantie disponibles aujourd'hui pour les 3 IMFs et constitués au cours des 4 années écoulées du projet (novembre 2019 /septembre 2023) ne suffiront pas à couvrir a minima les pertes encourues.

Il est indispensable de reconstituer les portefeuilles et de réalimenter de manière exceptionnelle les ressources des IMFS qui ont également besoin d'un renforcement exceptionnel de leurs capacités de gestion.

Dans ce contexte, DAMAN demande à tous ses partenaires et en particulier au Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg, de lui proposer des « pistes » de solutions pour faire face à cette situation exceptionnelle et si possible un premier soutien financier URGENT de solidarité avant d'envisager des solutions plus conséquentes et plus pérennes.

Toutes ces perspectives pourront utiliser pleinement le système DAMAN qui a comme particularité de ne pas considérer les bénéficiaires comme de simples receveurs de « paquets de nourriture ou de jerrycans d'eau », mais comme des acteurs capables et actifs qui prennent le contrôle de leur vie et de leurs conditions de vie en créant de petites entreprises ou de petites unités de production.

Pour faire face à la situation catastrophique dans laquelle se trouve la Palestine, DAMAN a adopté une stratégie proactive visant à stabiliser le taux de chômage aux niveaux d'avant le 7 octobre, malgré l'impact sévère des attaques brutales d'Israël sur l'économie palestinienne. DAMAN for SMEs reste plus que jamais fidèle à son engagement en faveur de l'emploi et continuera à créer des opportunités d'emploi pour les femmes, les agriculteurs et les jeunes palestiniens au chômage par le biais d'activités de microfinance. Cet effort est entrepris en coopération avec tous les partenaires, en particulier les trois IMFs partenaires.

Il est indispensable de mobiliser un renforcement du fonds de garantie sur les bases suivantes (à partir des données du portefeuille au 31 octobre 2023):

Objet (pour les 3 IMFs)	Nombre de prêts encours	Total de portefeuille encours US \$	Nombre de prêts garantis par DAMAN	Total portefeuille garanti par DAMAN US \$
Total portefeuille Au 31 octobre 2023	9 755	46 797 941	2 772	6 776 448
Proposition d'urgence pour consolider le fonds de garantie de DAMAN				15 Millions USD

